



Comité territorial Hainaut-Cambrésis-Douaisis

17 janvier 2014

Claudie Dryjanski

Directrice technique
Coordinatrice territoriale HCD

11 juin 2014



Sommaire

- **Contexte de la surveillance de la qualité de l'air**
- **Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux**
- **Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD**
- **Programmes d'actions et principales orientations 2014**
- **Echanges sur les attentes du territoire**
- **Conclusion et agenda**

- **Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air**
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

- 3 niveaux de réglementation
 - Européen (directives européennes)
 - National (Code de l'environnement, Loi, Décrets, Arrêtés ministériels, Circulaires)
 - Local (arrêté inter préfectoral d'alerte, ...)
- Finalités
 - Prévenir les effets nocifs sur la santé des populations et sur l'environnement
 - Évaluer les actions entreprises pour réduire la pollution
 - Informer sur la qualité de l'air
 - Evaluer la qualité de l'air sur des critères communs

Réglementation européenne

>> Directive Cadre

96/62/CE du 27 septembre 1996

Evaluation et gestion de la qualité de l'air ambiant
Cadre de la législation communautaire
sur la qualité de l'air ambiant

>> 1^{ère} directive fille

1999/30/CE du 22 avril 1999

Valeurs limites pour le dioxyde de soufre,
les oxydes d'azote, les particules et le plomb
dans l'air ambiant

>> 2^{ème} directive fille

2000/69/CE du 16 novembre 2000

Valeurs limites pour le benzène et
le monoxyde de carbone dans l'air ambiant

>> 3^{ème} directive fille

2002/3/CE du 15 février 2002

Relative à l'ozone dans l'air ambiant,
abrogeant la directive 92/72/CEE du Conseil du 21/09/1992
concernant la pollution de l'air à l'ozone

>> 4^{ème} directive fille

2004/107/CE du 15 décembre 2004

Valeurs limites pour les Hydrocarbures Aromatiques
Polycycliques, le cadmium, l'arsenic, le nickel et
le mercure dans l'air ambiant

>> Directive UN AIR PUR POUR L'EUROPE

2008/50/CE du 21 mai 2008

Reprise des objectifs précédents
et ajouts de deux nouveaux points :

- Surveillance des tendances à long terme et des améliorations obtenues
- Coopération accrue entre els Etats.

NORD - PAS-DE-CALAIS
atmo
Parten'air climat énergie



Réglementation française

>> Décrets

-->> 6 mai 1998

N°1998-350

conditions et procédure d'agrément
des organismes de surveillance de la qualité de l'air.

-->> 25 mai 2001

N°2001-449

contenu du plan et à l'élaboration des Plans de Protection de
l'Atmosphère (PPA) et aux mesures pouvant être mises en œuvre pour
réduire les émissions des sources de pollution atmosphérique.

-->> 15 février 2002

N° 2002-213

- Réglemente le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote,
les particules, le plomb, le benzène et le monoxyde de carbone
- Transpose les directives du Conseil du 22 avril 1999 et
du Parlement Européen et du Conseil du 16 novembre 2000

-->> 12 novembre 2003

N°2003-1085

- Concerne l'ozone
- Transpose la directive 2002/3/CE du Parlement Européen
et du Conseil du 12 février 2002

-->> 24 février 2004

N°2004-195

Procédure d'élaboration des Plans Régionaux pour la Qualité de l'Air (PRQA).
Pour un travail de réflexion sur la surveillance actuelle et sur la surveillance
à venir, un programme de surveillance de la qualité de l'air doit être rédigé
et mis à jour régulièrement, et au minimum tous les 5 ans par les AASQA.

-->> 12 octobre 2007

N°2007-1479

Rend obligatoire la mesure des métaux lourds
(arsenic, cadmium, mercure, nickel)
et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

-->> 7 novembre 2008

N°2008-1152

Reprécise les valeurs cibles pour l'ozone et définit de nouvelles
valeurs cibles pour les métaux lourds (Arsenic, Cadmium, Nickel)
et le benzo (a)pyrène.

-->> 21 octobre 2010

N°2010-1250

Transposition en droit française la directive européenne 2008/50/CE.
Précise les normes à appliquer pour les $PM_{2,5}$
Introduit des seuils d'information et d'alerte aux PM_{10} .

Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- **Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux**
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

Principales motivations

- Protéger, respecter et favoriser l'équité de la représentation territoriale et collégiale au sein d'atmo Nord - Pas-de-Calais, tout en renforçant le caractère régional de l'association
- Simplifier le fonctionnement des instances (statuts, règlement intérieur, etc.) pour la fédération atmo Nord - Pas-de-Calais et les associations qui, à ce jour, la composent,
- Favoriser la présence des adhérents et notamment des collectivités,
- Respecter les cadres réglementaires (Association loi 1901, Code de l'environnement, Agrément...)

ARTICLE 16 – Les comités territoriaux

- Le Conseil d'Administration met en place des instances territoriales de consultations appelées « comités territoriaux ».
- Ces instances ont vocation à assister le Conseil d'Administration et le Bureau dans leurs missions en émettant des avis ou en rendant des rapports, soit spontanément soit sur demande préalable de façon à éclairer les organes d'administration sur la situation de l'association, de son activité et ou de ses membres et de leurs attentes au plan local.
- La représentation géographique est désormais assurée par la mise en place de 4 comités de concertation territoriale qui ont vocation à écouter les attentes du terrain, à les faire remonter et à les informer sur les projets et réalisations d'atmo Nord – Pas-de-Calais.
- Les membres qui adhèrent à atmo Nord – Pas-de-Calais en sont membres de droit.
- L'article 9 du règlement intérieur précise le fonctionnement de ces comités territoriaux.

RI : Fonctionnement des Comités territoriaux

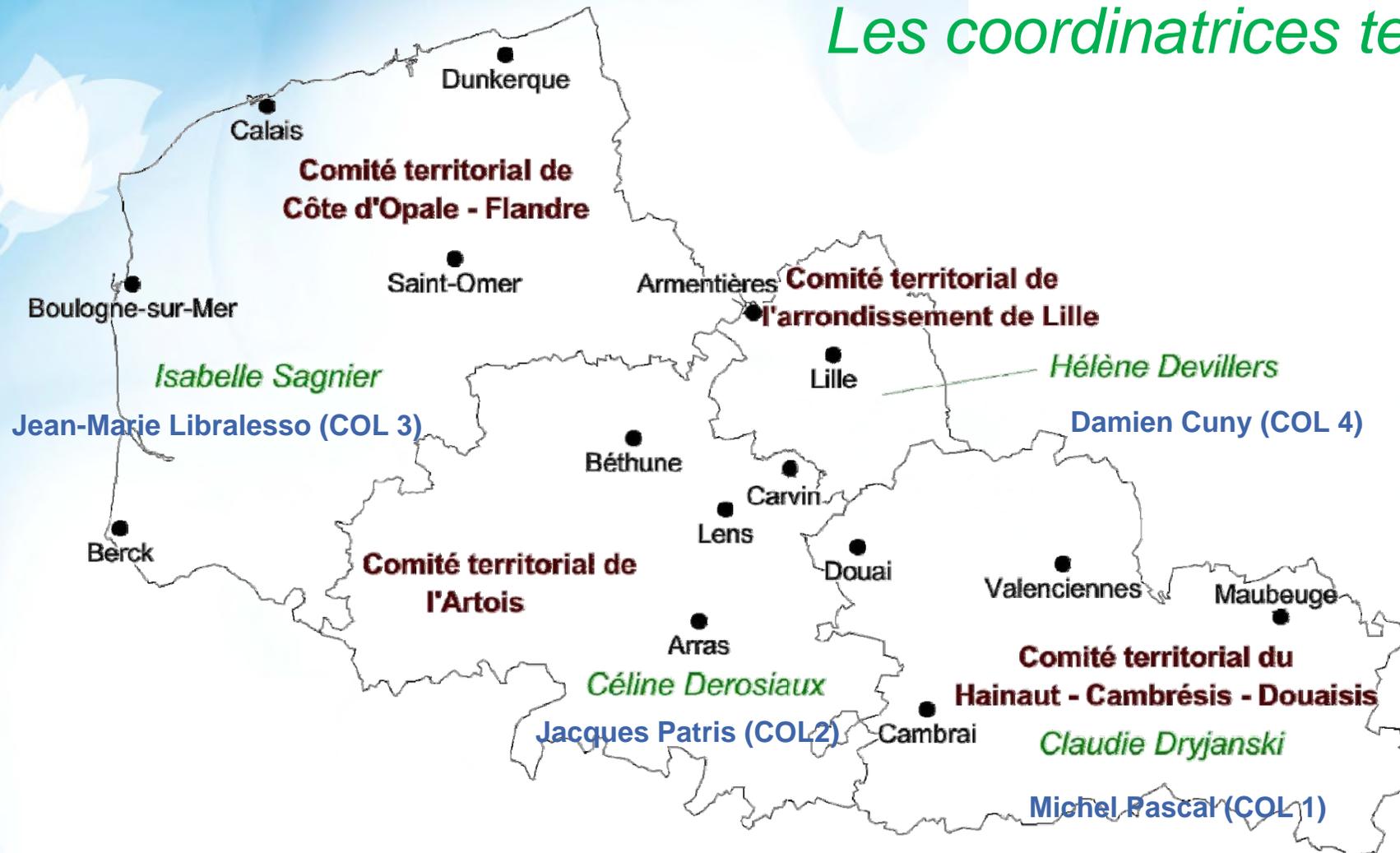
L'article 9 du règlement intérieur précise le fonctionnement de ces comités territoriaux :

- La définition géographique de ces territoires peut correspondre à celle des S3PI. Les comités peuvent s'appuyer sur les commissions des S3PI qui traitent de ces questions.
- Les comités territoriaux se réunissent au moins une fois par an à l'initiative du président du comité.
- Les 4 comités territoriaux doivent avoir un lien direct avec le Conseil d'Administration. **A cet effet chaque comité est présidé par un membre du Conseil d'Administration, désigné par le Conseil d'Administration parmi les administrateurs relevant de ce territoire. Il sera fait en sorte que ces désignations du Conseil d'Administration permettent à chaque collège d'être mobilisé dans l'animation des comités territoriaux.**
- Le président du comité territorial bénéficie de l'assistance opérationnelle d'un collaborateur d'atmo Nord – Pas-de-Calais désigné par la direction générale. Il rend compte au CA des activités et propositions du comité dont il a la charge.
- L'invitation d'autres organismes ou personnes physiques (experts ...) aux réunions est laissée à l'appréciation de chaque comité.

Les comités territoriaux

Les présidents

Les coordinatrices territoriales



Le comité territorial Hainaut-Cambrésis-Douaisis

Son fonctionnement en pratique

- Un président : Michel PASCAL, représentant le collège 1
- Ses membres : Les membres du CA et de l'AG issus du territoire pour les 4 collèges, auxquels sont associés un représentant de chaque EPCI adhérent (Douai, Maubeuge, Valenciennes) constituent la délégation territoriale d'atmo. : cf PDF.

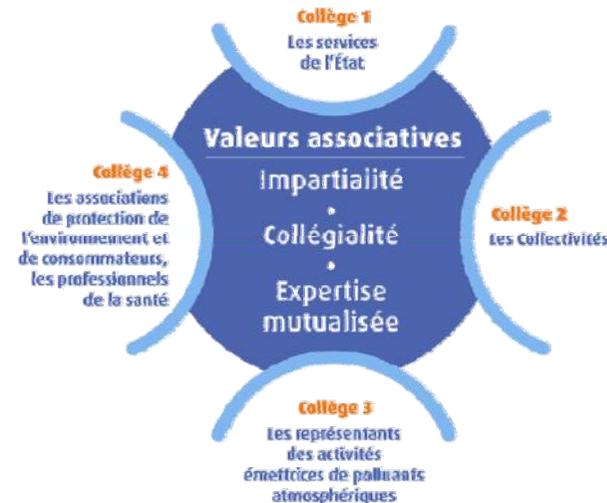
Sont associés les membres de la commission milieux du S3PI HCD.

- Objectifs :
 - Écouter et centraliser les attentes du territoire sur les thèmes air-climat-énergies,
 - Faire remonter les attentes et projets aux instances régionales : Commissions thématiques, Bureau, CA.
 - Informer les partenaires du programme d'actions validées et des projets et réalisations d'atmo
- Organisation : 2 réunions annuelles organisées en collaboration avec la Commission milieux du S3PI HCD.

- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- **Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD**
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

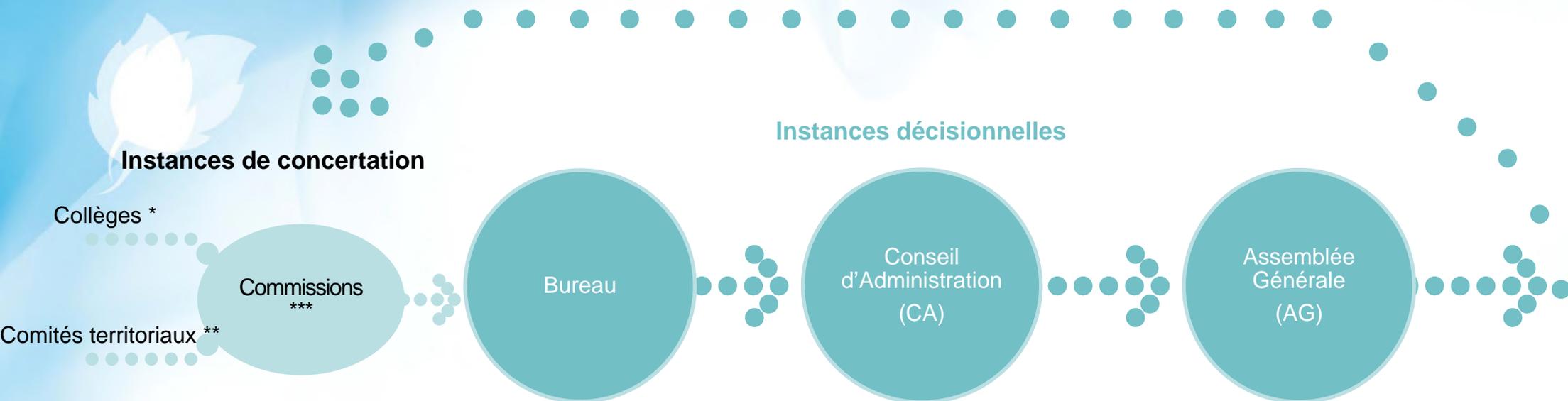
Association régionale pour la surveillance et l'évaluation de l'atmosphère (Loi 1901)

- 37 années d'expertise
- 4 collèges
- 128 adhérents
- 33 salariés
- Membre d'Atmo France (26 AASQA)
- Panel de surveillance diversifié et complémentaire



Fédération des associations
de surveillance de la
qualité de l'air





* Collèges (Coll):

- I : services de l'Etat
- II : collectivités
- III : émetteurs (industries, ;..)
- IV : associations, personnalités qualifiées

réunions facultatives selon besoins exprimés du collègue

** Comités territoriaux (CT) :

- Artois
- Côte d'opale - Flandre
- Hainaut Cambrésis -Douaisis
- Arrondissement de Lille

***Commissions :

- Communication (Com com)
- Ressources (com Ress)
- Statuts
- Technique/Etudes (Com Tec Etu)

Surveiller



- Étudier et comprendre les phénomènes de pollution atmosphérique
- Mesurer et évaluer les polluants atmosphériques

Informier

en permanence sur nos résultats



- Alerter immédiatement
- Sensibiliser aux enjeux de la pollution atmosphérique

Accompagner



- Conseiller, aider et former nos partenaires pour faciliter leurs décisions (simulation, indicateurs, évaluation des actions...)



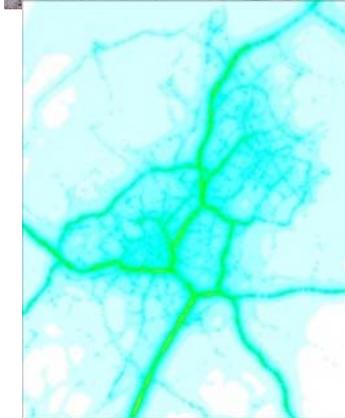
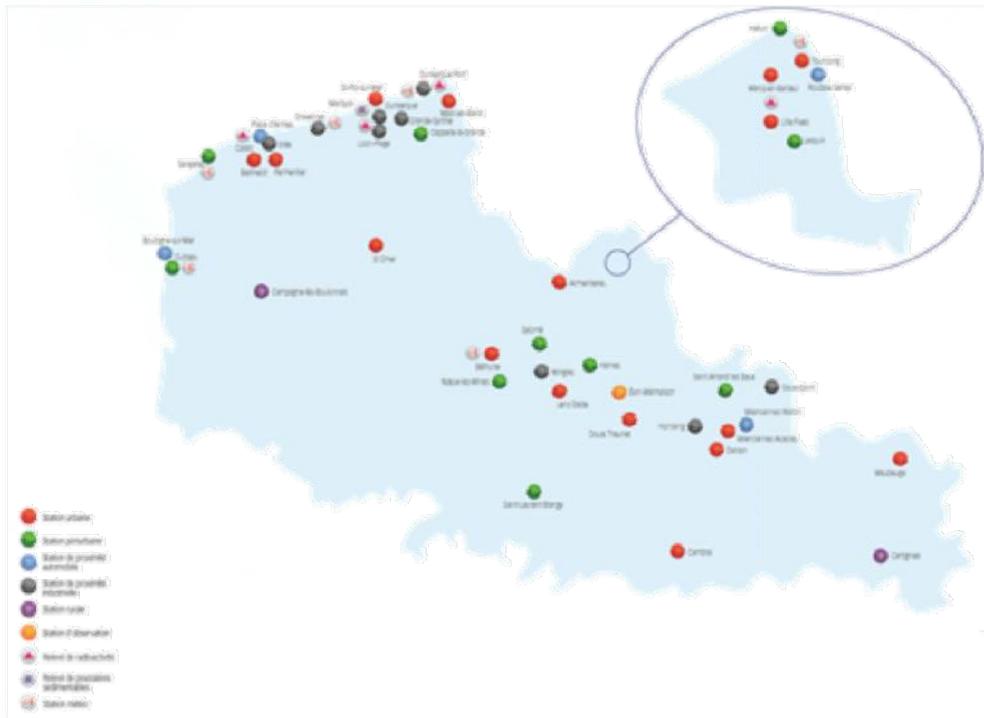
Cibles de la surveillance et de l'évaluation

- Les gaz : oxydes d'azote (NO et NO₂), l'ozone (O₃), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de soufre (SO₂), les COV en air ambiant et en environnements intérieurs (benzène/toluène/xylènes mais aussi formaldéhyde...)
- Les particules : poussières en suspension de moins de 2.5 et 10 micromètres
- Les métaux : arsenic, nickel, cadmium, plomb, mais aussi mercure...
- Les hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP
- Les dioxines
- Les pesticides
- Les poussières sédimentables
- Le fluor
- La radioactivité en air ambiant : rayonnements alpha, bêta, gamma, iode...

Surveillance régulière de l'atmosphère

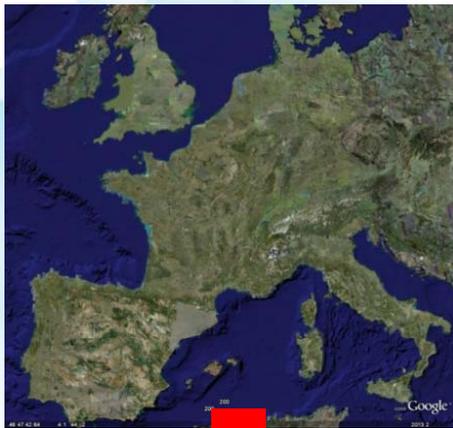
Un panel diversifié et complémentaire

- 48 Stations fixes
- 4 Unités mobiles
- Tubes passifs / Préleveurs
- Inventaire / Modélisation



Un exemple d'outil régional au service de l'expertise

CONTINENTALE



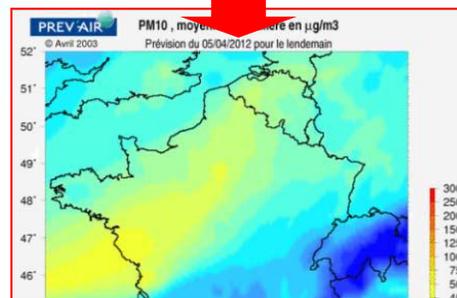
REGIONALE



AGGLOMERATION

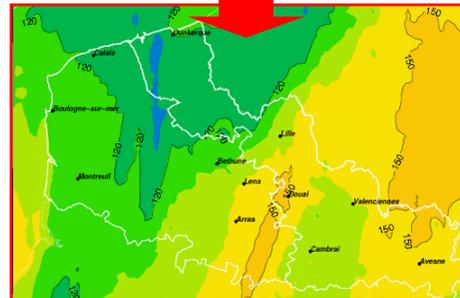


RUE



PREVAIR

France
10km



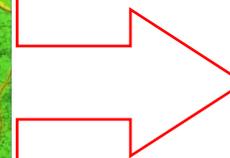
ESMERALDA

Région
3km



URBAN'AIR

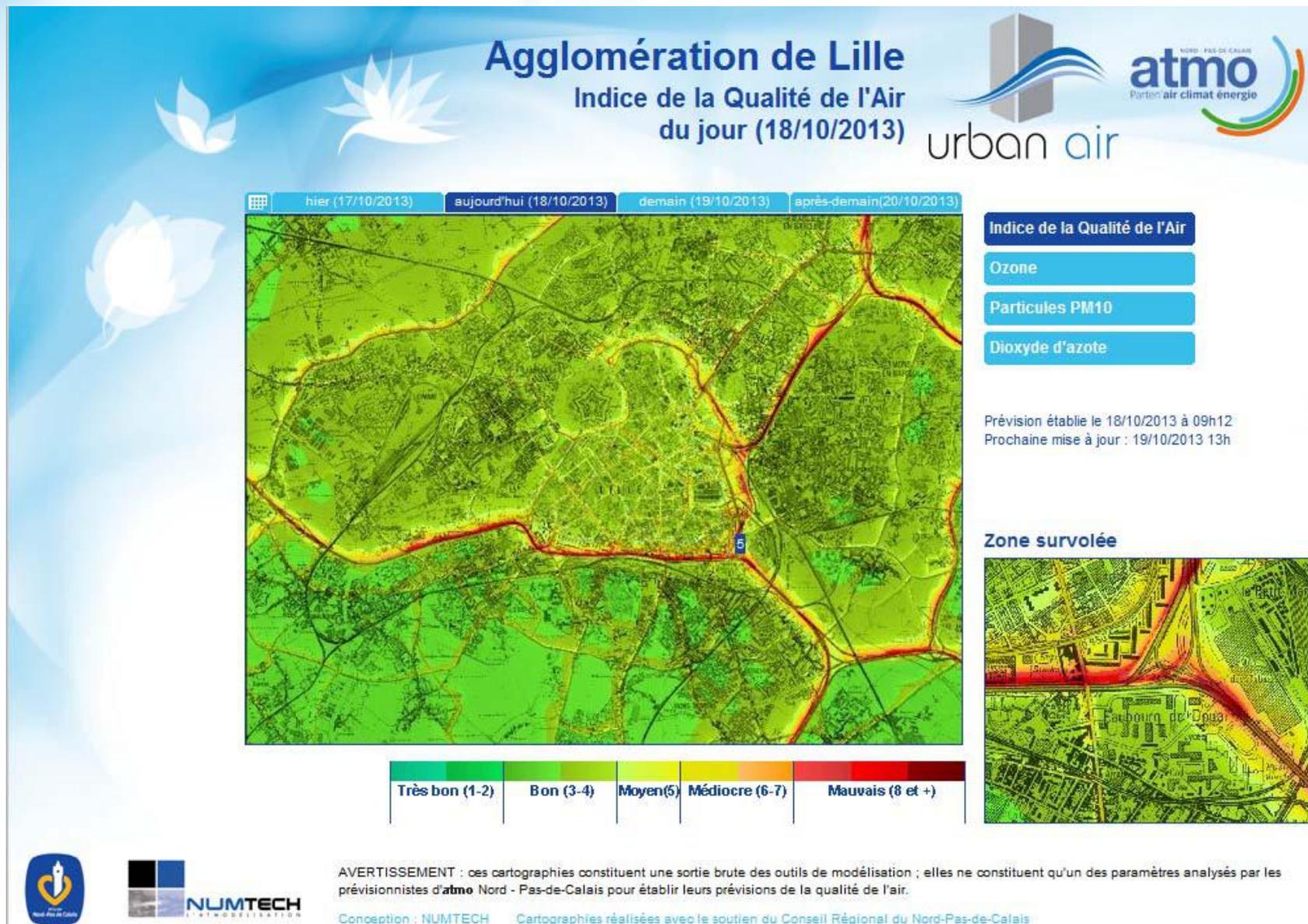
Agglomération/rue
15 m



Exemple de la plate-forme urbaine de Lille

Les cartes de prévision sont disponibles en libre accès sur :

<http://atmo-npdc2.fr/previsions/lille/>



Différents niveaux de collaboration

PSQA*
2011-2015
**Stratégie Air
Climat Energie
de l'association**

déclinée en
programmes
annuels
d'actions
par le Conseil
d'administration
et les équipes
d'atmo, en
prenant en
comptes les
attentes des
adhérents

Adhésion

- Adhésion au pacte associatif d'atmo

Fonds
supplémentaires
mutualisés

- Participation à des programmes collectifs d'intérêt général

Fonds
supplémentaires
non mutualisés

- Réalisation d'études personnalisées

* PSQA : programme de surveillance de la qualité de l'air :
feuille de route 2011-2015 pour la surveillance et l'évaluation
de l'atmosphère en Nord-Pas-de-Calais

Adhésion au pacte associatif pour les collectivités

Quels sont les retours dont je peux bénéficier en adhérant ?

- ▶ **1 à 2 Interventions annuelles** en réunions d'élus → bilan et enjeux air climat énergie
- ▶ **Un rapport Qualité de l'air annuel / EPCI** → rapport du territoire Qualité de l'air avec exemples/zoom sur EPCI.
- ▶ Possibilité de participer à des **formations** pour les agents des collectivités :
 - ▶ « Chargés de mission/ Qualité de l'air »: montée en puissance sur thématiques air
 - ▶ « animateurs nature » : Utilisation de nos supports pédagogiques mis à disposition
- ▶ **Info privilégiée « adhérents »**, Veille scientifique & réglementaire, actualités air climat énergie dans les territoires.
- ▶ Concertation en amont sur l'organisation des **campagnes d'Unités Mobiles**
- ▶ Première approche de **lecture des éléments qualité de l'air intégrés aux planifications**
- ▶ Echanges et première approche / **Volet air des études d'impact/ aménagement**

Pour mutualiser et échanger...

Vous aimeriez

- ▶ connaître l'impact de vos différentes planifications (plan climats, SCOT, PDU...) sur la qualité de l'air ?
- ▶ échanger avec d'autres collectivités afin de savoir comment prendre en compte ce volet air dans les planifications ?

→ Pourquoi ne pas souscrire à un programme commun avec d'autres collectivités ?

Les programmes collectifs proposés par atmo et validés ensemble sont très variés (cf diapos suivantes) et permettent de mutualiser des moyens.

Ils peuvent :

- ▶ Constituer de réels outils d'aide à la décision pour orienter / évaluer vos politiques publiques au regard des enjeux air climat énergie
- ▶ Viser une amélioration des connaissances (pesticides, air intérieur...)



Réalisation d'études personnalisées

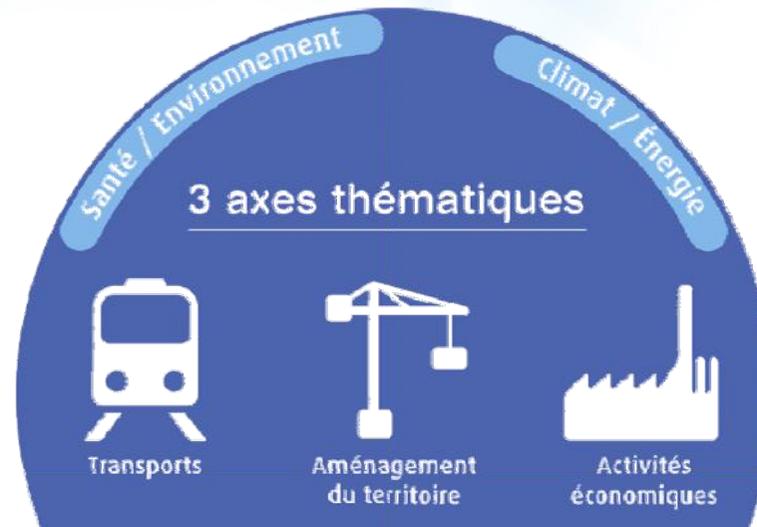
Fonds
supplémentaires
non mutualisés

Si vous souhaitez

- aller plus loin
- demander à atmo des travaux plus spécifiques, qui n'intéressent pas d'autres acteurs,

→ c'est possible dans la mesure où vos demandes peuvent s'inscrire dans notre PSQA (Programme de surveillance de la qualité de l'air).

→ Les travaux seront considérés comme étant d'intérêt général et publiés afin que d'autres puissent s'en inspirer.

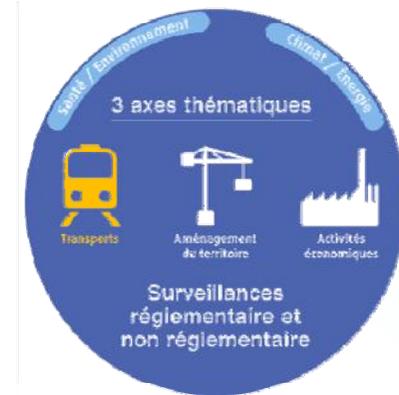


- **Surveillance régulière** de l'atmosphère et **information / sensibilisation** des publics dans le cadre du **pacte associatif**
- **Études territoriales et aide à la décision** (Plans climat, PPA, SCoT, agenda 21, ...)
- **Études d'amélioration des connaissances**

- **Contexte** : carrefour européen, réseau multimodal assez développé, façade littorale

→ mieux connaître l'exposition des usagers à l'intérieur des différents modes de transport ou à proximité des grands axes de circulation.

- Suivi spécifique de la qualité de l'air en proximité routière (autoroutes, routes, ...)
- Suivi de la qualité de l'air dans les transports
- Caractérisation des poussières issues du trafic maritime



Axe « Aménagement du territoire »

Contexte : Nord Pas de Calais : 4^e région la plus peuplée de France

- évaluer l'exposition des populations
- Apporter une aide à la décision dans le cadre des projets d'aménagements et d'urbanisme.
 - ▶ Aide à la maîtrise d'ouvrage
 - ▶ Impact des zones d'activités sur la qualité de l'air
 - ▶ Surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et crèches
 - ▶ Analyse des points noirs environnementaux (air, bruit....)



Axe « Aménagement du territoire »

- Surveillance de la qualité de l'air dans les bureaux
- Développement des modèles urbains en vue d'une nouvelle plateforme de prévisions
- Suivi des agglomérations de plus de 10 000 habitants
- Evaluation de la qualité de l'air en milieu rural
- Surveillance spécifique en zone urbaine - métaux, dioxines, pesticides



Axe « Activités économiques »

Contexte : 4^{ème} région industrielle française avec un tissu industriel, composé d'industries lourdes et de nombreuses PME, une agriculture intensive (élevages et cultures).

→ **adapter surveillance régulière et spécifique aux activités du territoire**

- ▶ Surveillance en proximité d'usines d'incinérations
- ▶ Suivi et simulation de la dispersion des polluants atmosphériques en proximité d'une chaufferie urbaine
- ▶ Surveillance des pesticides en air ambiant et dans les exploitations agricoles
- ▶ Surveillance spécifique en proximité industrielle (métaux, mercure , ...)



Axe « Santé/environnement & Climat/Energie »

Contexte : les enjeux sanitaires et environnementaux de la pollution de l'air sont mis en exergue par de récentes études (Aphekom, CAFE,)

→ **apporter une aide à la décision pour les politiques publiques et améliorer les connaissances sur les phénomènes de pollution**

- ▶ Accompagnement des programmes régionaux et locaux
- ▶ Caractérisation des poussières sur la région
- ▶ Fournir les données environnementales nécessaires aux études sanitaires sur les pesticides



QU'EST-CE QUE LE S3PI



Créé à l'initiative du Préfet, il rassemble :

- l'Etat,
- les collectivités,
- les représentants des industriels,
- les associations,
- les représentants des salariés.



Structure locale qui favorise l'**information** et la **concertation** sur toutes les questions touchant à:

- l'industrie,
- l'environnement,
- aux risques sanitaires,
- la biodiversité...

LES MISSIONS DU S3PI



Etre la référence en matière d'INFORMATION sur la pollution et les risques industriels (évolutions réglementaires, état de l'environnement, nouveaux projets industriels...)

Organiser la CONCERTATION autour de sites industriels.

Il assure notamment le secrétariat des CSS (Commission de Suivi de Site) ex-CLIS et ex-CLIC et organise des visites de sites industriels.



Piloter des ETUDES ENVIRONNEMENTALES, comme sur l'impact cumulé des activités humaines sur l'environnement d'une zone géographique donnée.

COMMISSIONS THÉMATIQUES



**Risques
Technologiques et
Naturels**

**Déchets, Sites et Sols
Pollués / Santé -
Environnement**



**Milieux
(eau, air, bruit,
odeurs,...)**

Nouveaux Projets



- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- **Programmes d'actions et principales orientations 2014**
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

Nouvelle approche :

- Surveillance régulière correspondant aux enjeux du **pacte associatif** et information/ sensibilisation du public
- Etudes, **outil d'aide à la décision** pour les politiques territoriales
- **Etudes d'amélioration des connaissances.**

Définition de visions stratégiques thématiques, planifiées sur trois ans

- Viser l'**excellence dans notre métier** en adoptant une attitude prospective
- Être l'**interlocuteur au quotidien des collectivités** afin que la dimension air soit interfacée dans toutes leurs politiques.
- **Améliorer les connaissances face aux enjeux** (territoriaux, régionaux, nationaux) --> être reconnu dans les thématiques poussières, dioxines, pesticides, air intérieur, habitat durable (avec notion de transport incluse)
- Mener des **programmes collectifs avec les industriels**
- **Sensibiliser** chaque habitant du NPdC aux enjeux de la QA
- **Être au cœur des réseaux Air, Climat, Energie, Santé**, sur le plan régional, national, voire européen.
- Encourager la gouvernance et faire vivre le **pacte associatif**
- Adapter notre **modèle économique** en fonction des attentes des adhérents et en ayant des contributions équilibrées

Pacte associatif

- **Assurer la surveillance réglementaire** (mesurer, évaluer, communiquer, diagnostic, bilan annuel régional de la qualité de l'air)
- **Adapter le système d'alerte**
- **Finalisation de l' inventaire 2010**
- **Etre l'interlocuteur au quotidien des partenaires** (bilans territoriaux, Accompagnement / enjeux PPA, volet air des planifications, outils d'aide à la décision, échanges de données, sensibilisation sur les enjeux air, présence internet, fiches thématiques, présence locale...)
- **Sortie et développement du site internet** et newsletters. Lien avec thématiques PPA
- **Développer deux modèles urbains** (Dunkerque et Valenciennes ?)
- **Relance des collectivités non adhérentes**
- **Lien air-santé**
- **Travaux dans le cadre de l'observatoire climat** (production feuillets thématique)
- **Participation aux réseaux air-climat-énergie**
- **Identification des relais d'information et de sensibilisation** (média institutionnels, relation presse locale, réseaux d'animateurs, travaux en liens avec la dreal sur thématiques PPA...)

Outils d'aide à la décision

- **Etre l'interlocuteur au quotidien des collectivités** (bilans territoriaux, Accompagnement / enjeux PPA, volet air des planifications, outils d'aide à la décision, échanges de données, sensibilisation sur les enjeux air, présence internet, fiches thématiques, présence locale...) et **développer deux modèles urbains** (Dunkerque et Valenciennes ?)
- **Accompagnement PPA**, Scénarisation 2020 et construction des indicateurs de suivi en lien avec la Dreal.
- **Ville durable et cartes stratégiques**
- **Lien air-santé**
- Travaux dans le cadre de **l'observatoire climat** (production feuillets thématique)
- **Lien air bruit**

Etudes d'amélioration des connaissances

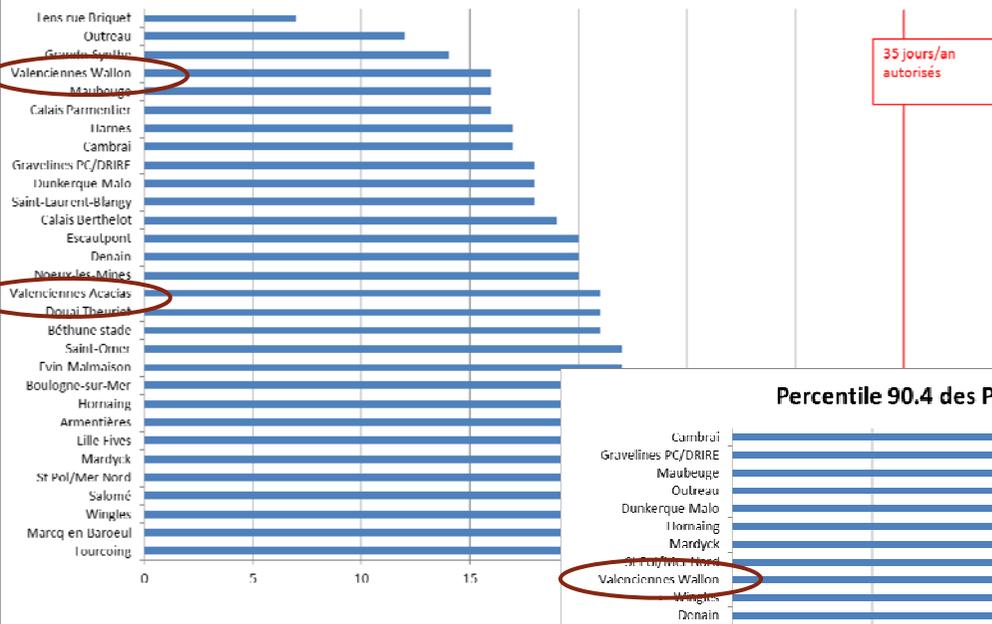
- **Connaître la part régionale des niveaux de concentrations en PM10** (Joaquin , écume, cara...)
- Programmes **avec les industriels** (dioxines, PM10, métaux, poussières) et **construction de programmes collectifs** avec les industriels
- Programme Transports : Evaluation de la qualité de l'air intérieur en cours avec Transpole
- Programme Air Intérieur : Programme Scol'Air en lien avec Ville de Lille
- Construction stratégie / **surveillance pesticides, radioactivité et poussières sédimentables** .

Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- **Programmes d'actions et principales orientations 2014 : un projet territorial ciblé en 2014, à la demande de la Ville de Marly et de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole**
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

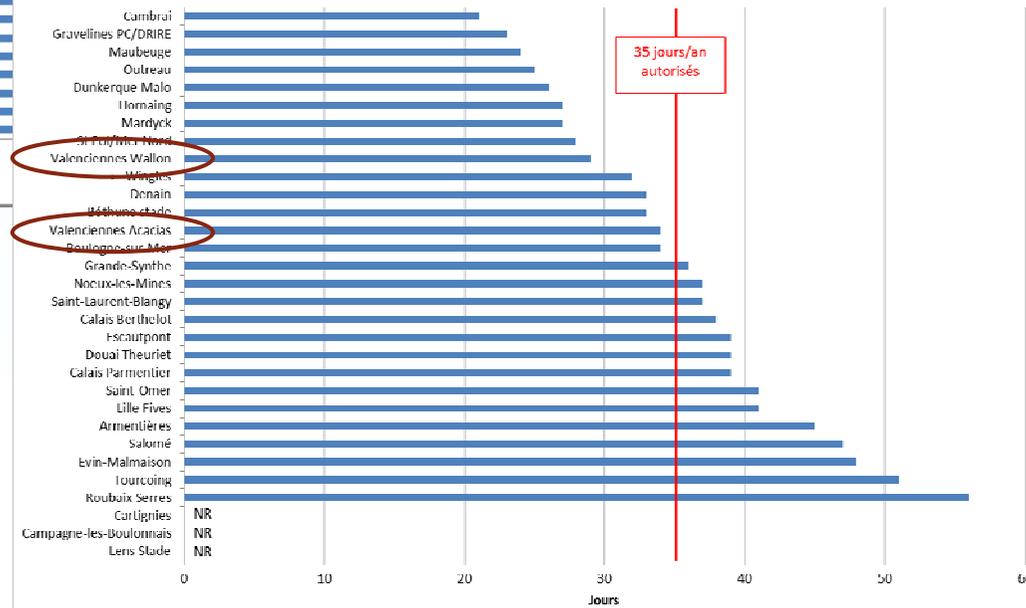
- Relai par Valenciennes Métropole, adhérente d'atmo NPdC, de la demande de la ville de Marly d'évaluation de la QA (recueil de plaintes des riverains)
- Rencontre Ville de Marly – association LVE – atmo NPdC le 27 juin 2013 pour la présentation du contexte
- Examen et validation de la proposition d'étude au sein d'atmo Nord – Pas-de-Calais en juillet 2013
- Présentation des premières analyses le 17 décembre 2013 en présence de Ville de Marly – association LVE – Valenciennes Métropole

PM₁₀ - VL journalière - 2010



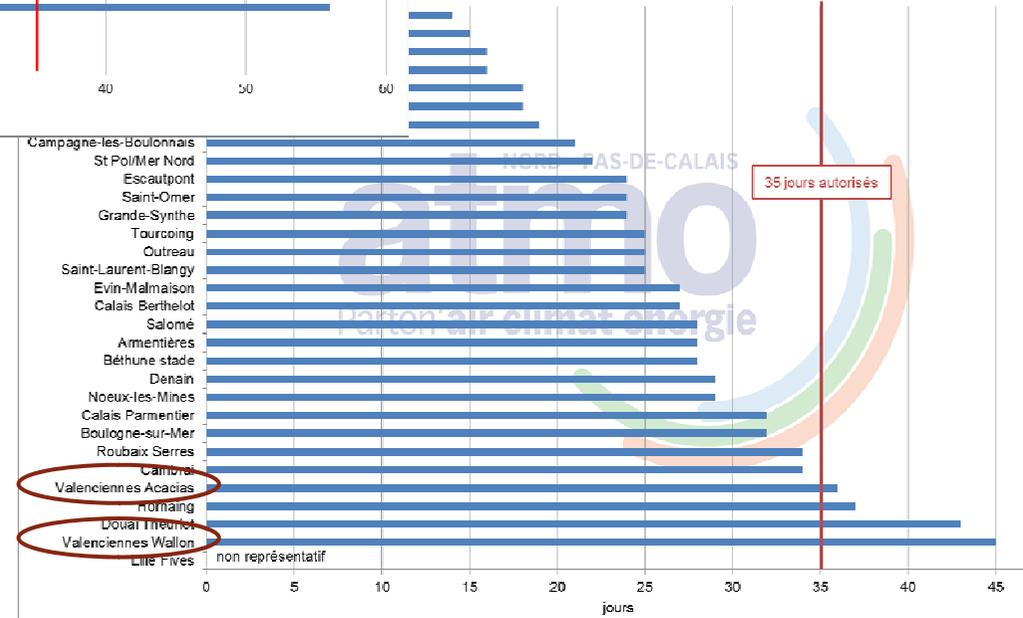
35 jours/an autorisés

Percentile 90.4 des PM₁₀ par station de mesures en 2011



35 jours/an autorisés

la valeur limite journalière pour les PM₁₀ par station en 2012



35 jours autorisés

Contexte Qualité de l'Air

- Priorité des mesures aux polluants gazeux (oxydes d'azote et benzène) et aux poussières en suspension (poussières et métaux) → impact santé avéré (pathologies respiratoires, cardio-vasculaires, effet cancérigène ...), métrologie « mobile » adaptée
- Poussières sédimentables: pas d'impact direct sur la santé même si la problématique de gêne existe, pas de métrologie « mobile »

Phase 1:

Détermination de
la problématique et
bilan des
émissions

Diagnostic Emissions

Emissions	SO ₂	NO _x	PM10	As	Cd	Ni	Pb
En kg	236 131	569 646	90 744	90*	2	10	23
vs CAVM	44.1%	14.7%	9.2%	90.3%	2.2%	5.2%	2.6%
vs Région	0.5%	0.5%	0.3%	2.7%	0.4%	0.1%	0.2%

Extrait de l'inventaire des émissions atmo Nord – Pas-de-Calais : Base_M2010_A2005-2008_V2

Contribution significative de la commune aux émissions de SO₂ et d'Arsenic de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole

Part importante des émissions de NOx dans les émissions de la CAVM

*** Evaluation des émissions faisant l'objet d'une modification, voir les diapositives suivantes**

Diagnostic Emissions

- **Éléments locaux et mesures in-situ:**
 - Examen commun des émissions d'arsenic entre atmo et DREAL : écart notable entre les émissions estimées (88 kg/an) et les mesures sur site (quelques centaines de grammes par an)
- **Analyse des causes de l'écart:**
 - Mauvaise identification de l'activité (SNAP) de l'un des industriels
 - Surestimation de la production estimée par rapport à la production réelle
 - Application d'un facteur d'émission non approprié (pas d'existence de facteur adapté aux activités locales)
- **Nouveau calcul des émissions:**
 - Modification de la SNAP attribuée
 - En conséquence pas de facteurs d'émissions et pas de données déclarées pour le SO₂, NO₂ et As; donc pas d'estimation des émissions pour ces polluants pour l'industrie ciblée

Compléments post-réunion au diagnostic

Diagnostic Emissions – Version 2

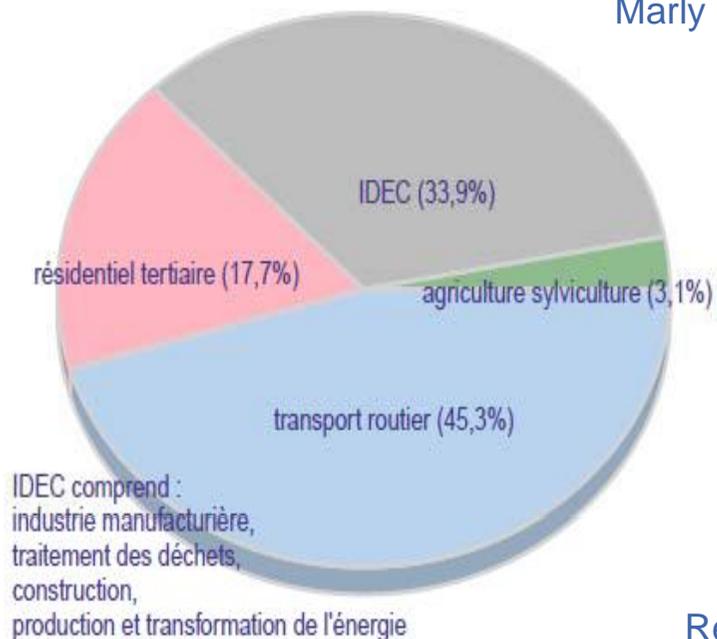
Emissions	SO ₂	NO _x	PM10	As	Cd	Ni	Pb
En kg	156102	558442	90 744	2	2	10	23
vs CAVM	29.1%	14.4%	9.2%	1.4%	2.2%	5.2%	2.6%
vs Région	0.3%	0.5%	0.3%	0.1%	0.4%	0.1%	0.2%

Extrait de l'inventaire des émissions atmo Nord – Pas-de-Calais : Base_M2010_A2005-2008_V2

En l'absence d'estimations et de données déclarées pour le SO₂, le NO₂ et l'As pour l'un des industriels, les émissions globales de la commune diminuent

Contributions des secteurs d'activité – PM10

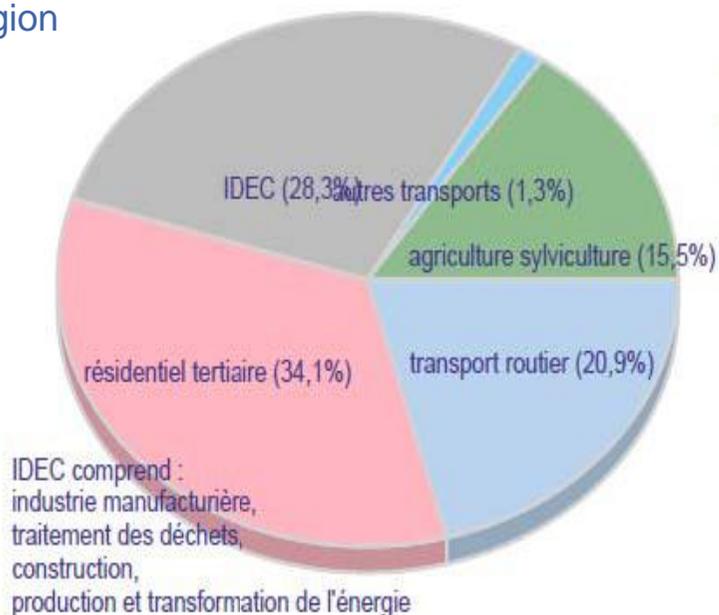
Marly



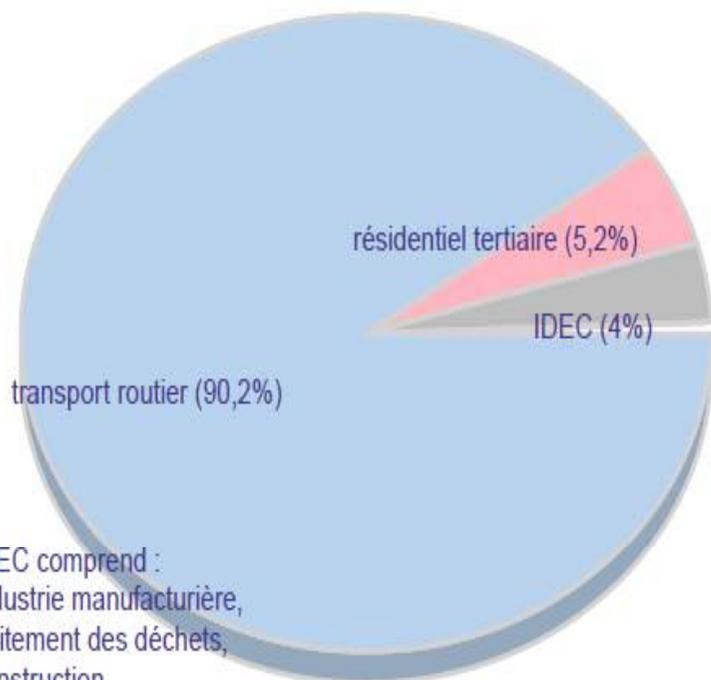
Part du secteur du transport routier prépondérante dans les émissions de Marly

Part du secteur résidentiel et tertiaire: moitié de la part du secteur au niveau régional

Région



Contributions des secteurs d'activité – NOx

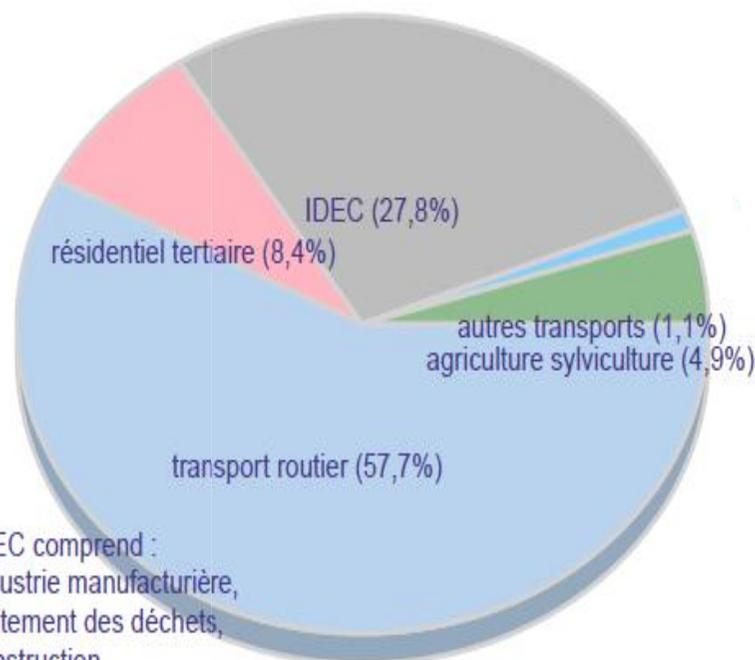


IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

Très large contribution du secteur du transport routier dans les émissions de Marly

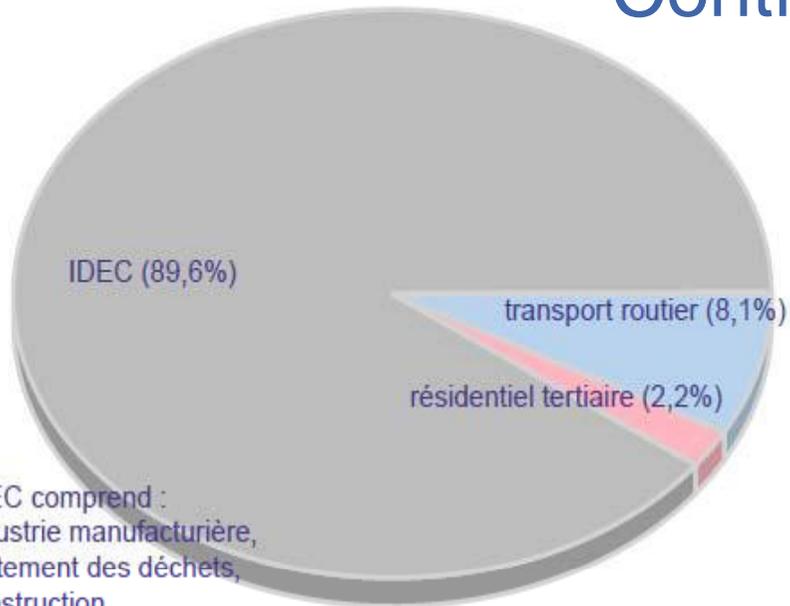
Parts anecdotiques des secteurs Résidentiel-Tertiaire et IDEC

Profil très différent du profil régional



IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

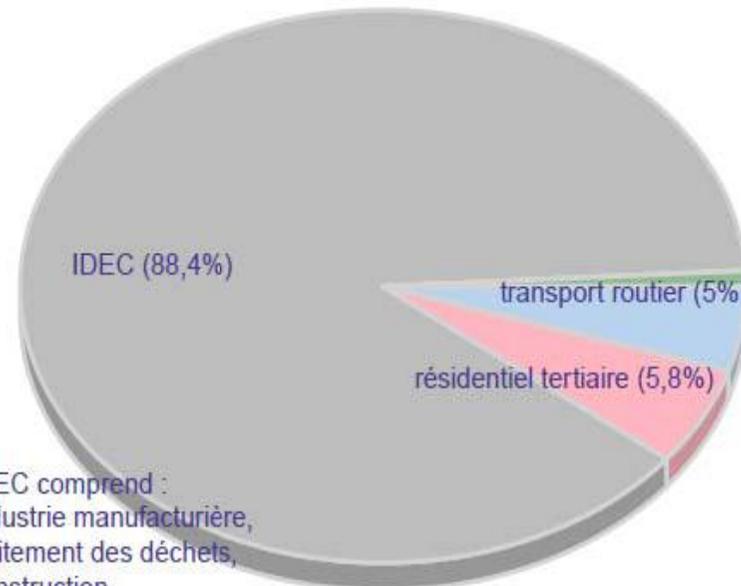
Contributions des secteurs d'activité – SO₂



IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

Profil de Marly proche du profil régional en contribution

Secteur IDEC prépondérant, secteurs du transport routier et du résidentiel dans les mêmes ordres de grandeur



IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

Programme d'évaluation



- Objectif: évaluer les concentrations en PM10; NOx, métaux et benzène au regard des valeurs réglementaires
- Plusieurs moyens d'évaluation complémentaires sur 2 phases d'étude: une unité mobile, 11 points de mesure de NO₂ et de BTX
- Comparaison des résultats avec les sites fixes de surveillance à proximité



Projet Marly

Briqueteries Chimot (briques, four à charbon)

Refracol (produits réfractaires)
Fonderies de Marly (fonderie acier inox hte teneurs en silicium)

Delachaux, DCX Chrome
(production de chrome hte pureté)

PPG, centre de recherche
(revêtements, peintures automobiles)

Problématique :

Quartier sensible, pb santé évoqué, dépôts de poussières sédimentables

Réponse :

Evaluer les concentrations en PM10, métaux, NO₂ et BTX dans la zone

Moyen :

UM + tubes NO₂ / BTX

Problématique :

Implantation d'une crèche d'entreprise en prox trafic

Réponse :

Evaluer les concentrations en NO₂ et BTX dans la zone

Moyen :

Tubes NO₂ / BTX

SEVE (enrobés)

- Evaluation du coût total de la mise en œuvre du projet: 31 000€, dont :
 - **5 jours** de la phase d'avant projet (coût **1 600€**) pris en charge par atmo Nord – Pas-de-Calais
 - Les frais de **mise à disposition** de l'**Unité Mobile: 5000€** si l'inscription de l'étude dans le **pacte associatif** d'atmo NPdC est **validée** par Valenciennes Métropole
 - Le **solde de l'étude (24 400€) à financer**, accompagnement d'atmo Nord – Pas-de-Calais pour la recherche de financement
- Démarches à planifier si la mise en œuvre est validée :
 - Informations de la DREAL vis-à-vis des sites fixes industriels concernés
 - Informations de la crèche d'entreprise privée
 - Recherche de sites et demandes d'autorisation pour installation unité mobile et supports capteurs passifs

Déclinaison du programme de surveillance – Volet modélisation



Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- **Echanges sur les attentes du territoire**
- Conclusion et agenda

Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- **Contexte** de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- Echanges sur les attentes du territoire
- **Conclusion et agenda**

Merci de votre attention.

Présentation accessible prochainement à partir
des sites internet d'atmo : www.atmo-npdc.fr
et du S3PI HCD : www.s3pi-hcd.fr



11 juin 2014

11 juin 2014

Schéma de Cohérence Territoriale - SCot

Instauré par la loi n°2000.1208 (SRU) afin de concevoir, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi d'une planification intercommunale plus cohérente, plus durable, plus solidaire.

Son but: définit l'évolution d'un territoire dans une perspective de développement durable (habitat, infrastructure, déplacements, implantations commerciales et protection de l'environnement)

5 principes (L110 et L 121.1 du code de l'urbanisme):

- Equilibre entre renouvellement urbain et développement durable
- Préservation des espaces agricoles et forestiers
- Diversité des fonctions urbaines
- Mixité sociale dans l'habitat urbain et rural
- Utilisation économe et équilibrée des différents espaces

Plan Climat Energie Territorial (PCET)

Un volet air à considérer au vu des constats sanitaires et économiques

Son but: lutter contre le changement climatique

3 objectifs (lois Grenelles)

- Atténuation:

- réduire les émissions de GES dans les perspectives du facteur 4 (diviser par 4 les émissions de 1990 d'ici 2050)
- Assurer le 3x20 de l'union européenne (réduire de 20% les émissions de GES, améliorer de 20 % l'efficacité énergétique, porter à 20% la part d'énergie renouvelable)

- Adaptation: réduire la vulnérabilité du territoire

Plan Déplacement Urbain (PDU)

Issus de la **Loi d'Orientation des Transports Intérieurs** LOTI (1982), rendus obligatoires pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants par la LAURE (1996)

Son but

Identifier, décrire et évaluer les incidences probables du plan sur l'environnement (circulaire du 12 avril 2006) :

Quelques objectifs clés (en lien direct avec l'air) :

- promotion des modes les moins polluants, moins bruyants et moins consommateurs d'énergie
- rééquilibrage de l'aménagement des voiries entre autos, piétons, bicyclettes et transports collectifs : usage coordonné de tous les déplacements par une affectation appropriée de la voirie
- diminution du trafic automobile
- privilégier l'intermodalité
- ...

Seuils réglementaires

Niveaux nationaux	Seuils			
	SO ₂ (moyH) µg/m ³	NO ₂ (moyH) µg/m ³	O ₃ (moyH) µg/m ³	PM ₁₀ (moy 24h glissant) µg/m ³
Seuil interne N1 (vigilance)	260	160	160	Pas de seuil
Information (N2) PIR	300	200	180	50
Alerte N3 PA	500*	400 ou 200 **	240*	80
Alerte N4	-	-	300	-
Alerte N5	-	-	360	-

* : la moyenne horaire doit être strictement supérieure au seuil pendant 3 heures consécutives

** : 2 jours consécutifs > 200 et prévision de dépassement pour le 3^{ème} jour = ALERTE



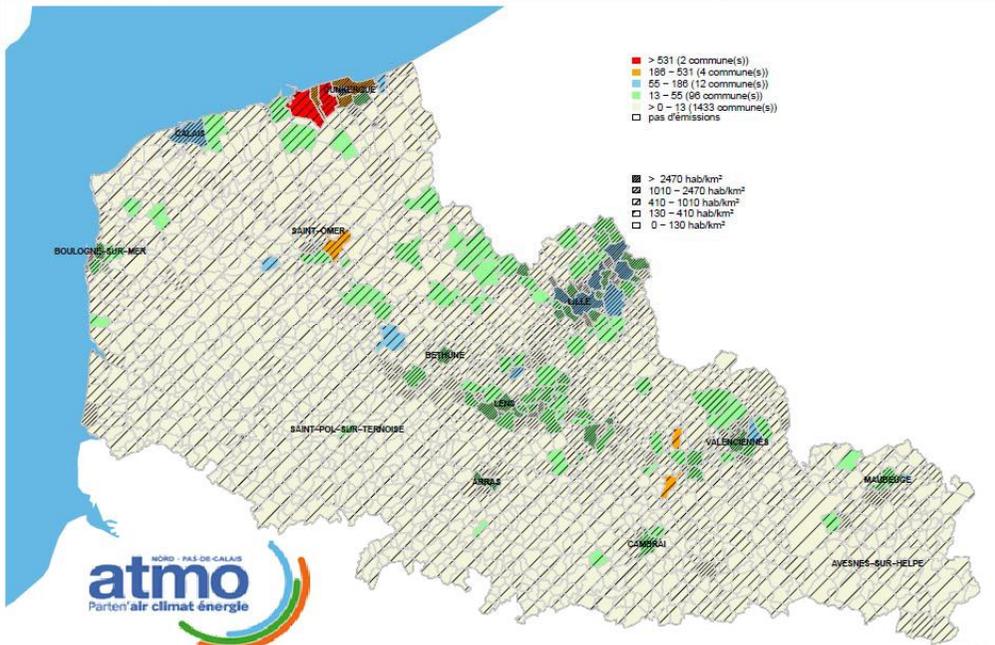
Zoom sur les émissions

Points noirs Environnementaux

Cartographie des sommes d'IR Toutes les substances à seuil par commune

Polluants concernés par la somme : c("SO2", "NOx", "PM10", "PM25", "NH3", "HCl", "HF", "PCC")
à partir des émissions communales en tonnes/an * (µg/m3)-1
Données de 2008

Inventaire des émissions
d'atmo Nord - Pas-de-Calais



Fond de carte BD TOPO® - © IGN Paris - 2010

Carte réalisée à partir de l'inventaire des émissions d'atmo Nord-Pas-de-Calais recensant une quarantaine de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre et référant six activités principales

* n'intègre pas le brûlage des déchets agricoles, le transport maritime, les émissions des stations service et du stockage des combustibles solides (données non disponibles ou avec un niveau d'incertitudes trop élevé)

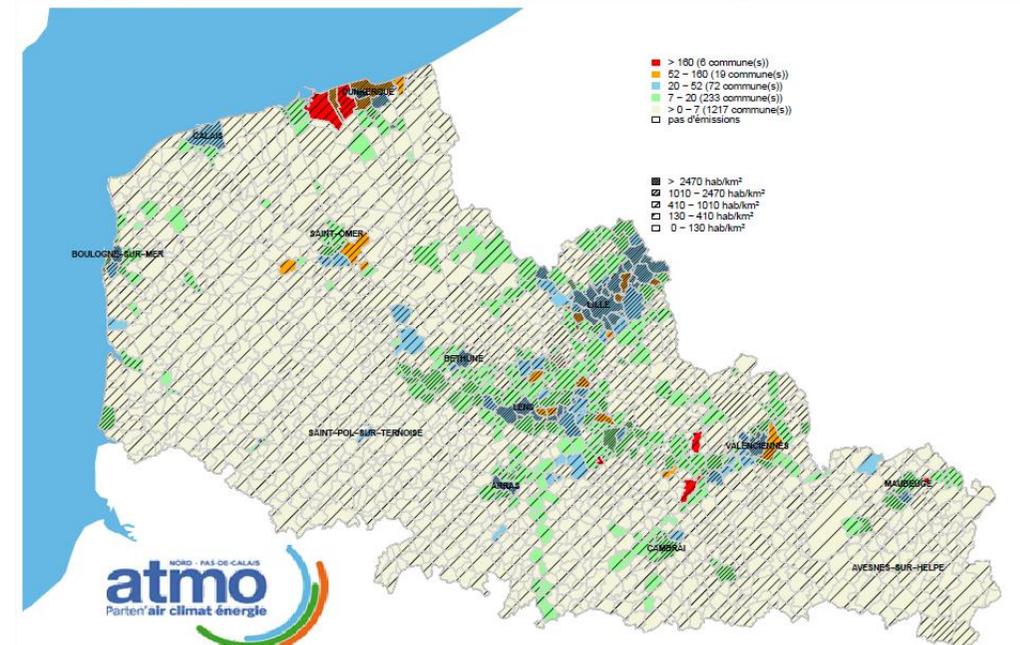
Inventaire financé par le fond européen FEDER



Cartographie des sommes d'IR Toutes les substances à seuil par commune

Polluants concernés par la somme : c("SO2", "NOx", "PM10", "PM25", "NH3", "HCl", "HF", "PCC")
à partir des flux d'émissions en kg/ha/an * (µg/m3)-1
Données de 2008

Inventaire des émissions
d'atmo Nord - Pas-de-Calais



Fond de carte BD TOPO® - © IGN Paris - 2010

Carte réalisée à partir de l'inventaire des émissions d'atmo Nord-Pas-de-Calais recensant une quarantaine de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre et référant six activités principales

* n'intègre pas le brûlage des déchets agricoles, le transport maritime, les émissions des stations service et du stockage des combustibles solides (données non disponibles ou avec un niveau d'incertitudes trop élevé)

Inventaire financé par le fond européen FEDER

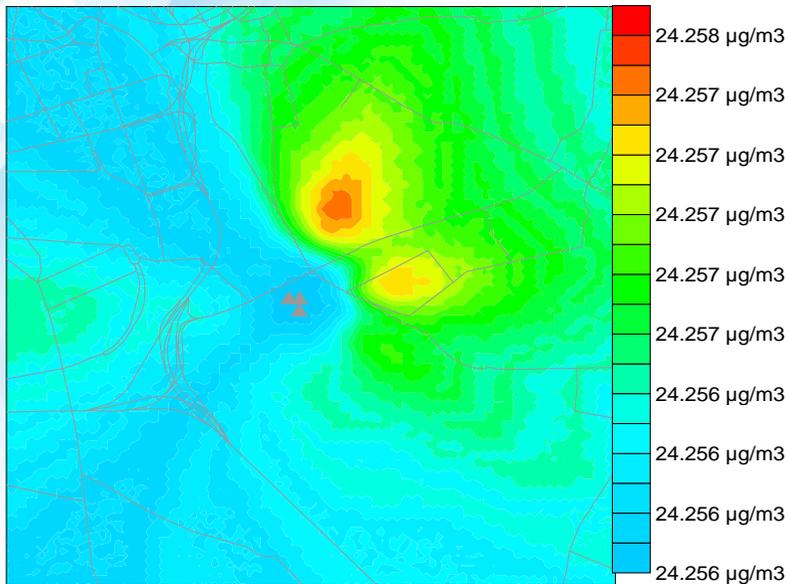


Grande-Synthe, Loon-Plage, Dunkerque, Arques, Corbehem et Assevent

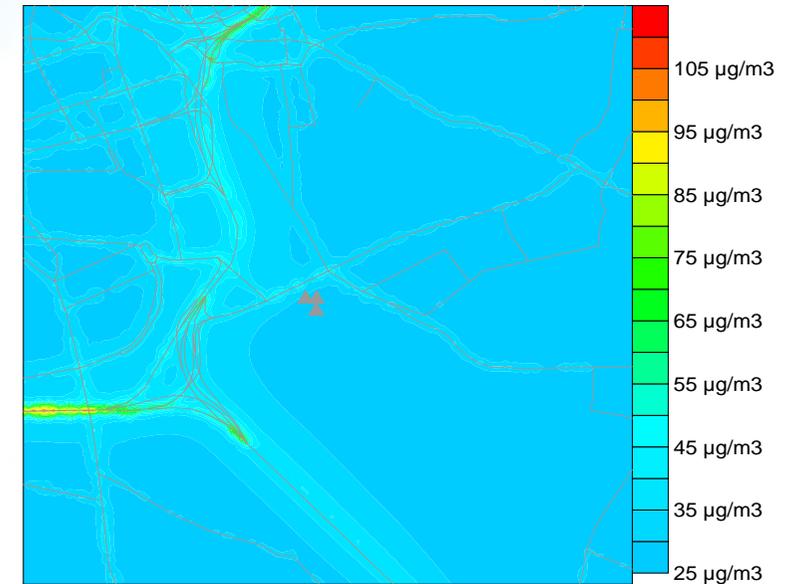


Zoom sur proximité d'émetteurs

Chaufferie, incinérateurs, ...



Particules en suspension PM10, moyenne annuelle,
Dalkia Resonor seule



Particules en suspension PM10, moyenne
annuelle, toutes sources

- Prise en compte des différentes émissions et leur contribution sur les niveaux de concentration
- Modélisation s'appuyant sur les mesures stations (fixes ou mobile): complémentarité

Zoom Air intérieur

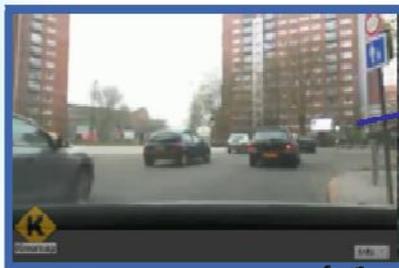
Habitacles de véhicule



Passage d'un scooter



Intersection



Trafic dense dans carrefour



Derrière un anc. véhicule



Feu rouge + intersection